



Plan d'action du Réseau écocitoyen de Saint-Lambert 2021

Suite à la plénière du 19 novembre 2020 et le sondage de novembre et décembre 2020

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert existe de plus de quatre ans.

Depuis sa constitution, le réseau a participé à plusieurs réalisations liées à sa mission de sensibiliser et agir.

Le Réseau a été mis en nomination à plusieurs reprises tant au niveau lambertois, québécois que canadien. Le Réseau participe activement au projet Saint-Lambert 2035 par le dépôt d'un mémoire étoffé, le suivi de la confection du plan d'urbanisme et à l'installation de la station lave-glace. Il participe activement au développement du plan de mobilité durable et occupe un siège au comité de l'environnement et de développement durable. Il collabore avec l'administration municipale, le conseil de ville et la CDE et la Société d'horticulture de Saint-Lambert.

Le 19 novembre, le Réseau a tenu sa quatrième plénière regroupant par zoom plus de 25 personnes très intéressées par le développement durable, les changements climatiques, la consommation responsable, l'agriculture urbaine et la biodiversité et la mobilité durable. Dans le contexte de la pandémie, comme nous avons voulu nous assurer de rejoindre le plus de personnes possibles, le réseau a mis un sondage en ligne auquel près de 100 personnes ont participé.

Tant lors de la plénière que dans le résultat du sondage, plusieurs perspectives d'actions ont été énoncées sur les sujets suivants : agriculture urbaine, consommation responsable, mobilité durable et les changements climatiques. Nous en avons dégagé des sujets prioritaires et fondamentaux de notre plan d'action 2021.

Voici donc les actions ciblées par chacun des groupes que constitue le Réseau soit : Sensibilisation/Réglementation, Consommation et événements responsables, Mobilité durable et Agriculture urbaine et Biodiversité :

En matière de sensibilisation à la nécessité d'une réglementation supportante de nos actions, le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert considère essentiel tant l'adoption de réglementations que son application portant sur les sujets suivants :

1. Une réglementation garantissant la mobilité cycliste et piétonne prioritaire et sécuritaire par des traverses piétonnes aux bons endroits/feux de circulation où le piéton n'est pas

- en compétition avec les automobilistes ainsi que l'établissement, demandé depuis plusieurs années, du lien cyclable entre la piste de Saint-Lambert et le métro;
2. Une réglementation pour tendre vers l'objectif zéro déchet d'ici 2028 et zéro émission de gaz à effet de serre d'ici 2035;
 3. Une réglementation pour protéger et accroître la biodiversité;
 4. Une réglementation assurant, entre autres, le financement adéquat des actions porteuses de changements écoresponsables.

Cette réglementation adoptée motiverait les citoyennes et citoyens à agir pour la protection de l'environnement, à adopter des comportements propices au développement durable, à l'agriculture urbaine et la biodiversité, à la mobilité durable, à la consommation responsable et à la lutte contre les changements climatiques.

En matière de Consommation responsable et événements écoresponsables:

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert va faire des efforts, contacts et sensibilisations pour :

1. Adhésion de pharmacies de St-Lambert aux standards du Réseau Maillon Vert;
2. Café réparation : réalisation d'un projet-pilote pour contrer l'obsolescence des biens par la tenue d'ateliers de réparation (au moins un en 2021);
3. Mises-en-œuvre des standards d'événements éco-responsables pour la prochaine édition du Festival Classica et de St-Lambert en fête. Promouvoir l'adhésion de tous les organismes supportés par la Ville, aux standards d'évènements écoresponsables lors de la tenue de tous leurs événements;
4. Promouvoir l'adhésion de St-Lambert aux standards reconnus (Fairtrade) de ville équitable/ magasins du monde;
5. Augmentation de l'offre de produits en vrac, notamment dans les épiceries et pharmacies par l'implantation de stations Écoborne de liquide en vrac.

En matière de Mobilité durable :

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert intensifiera ses efforts, contacts et sensibilisations pour :

1. Assainir les opérations de déglçage et réduire l'utilisation d'abrasifs;
2. Réaliser l'installation de stations Bixi;
3. Promouvoir l'économie de partage/autos/vélos;
4. Gérer les espaces de stationnement pour réduire l'auto solo;
5. Accroître le nombre de bornes de recharge pour les autos et vélos électriques;
6. Rester vigilant pour s'assurer que le lien cyclable entre Tiffin et Lafayette via Riverside/St-Charles soit réalisé et un lien cyclable établi sur la rue Victoria.

L'Agriculture urbaine et la biodiversité :

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert intensifiera ses efforts collectifs, contacts et sensibilisations pour :

1. La continuation et l'amélioration des projets existants incluant panneau d'information jardin collectif de Parc St Denis. Augmenter les cultures vivaces aux deux jardins et les plantes pour sol humides au jardin Sérénité.
2. Ajouter des Jardins collectifs ou communautaires – dans les lieux publics tel que les terrains des écoles secondaires, églises et La Mosaïque pour augmenter l'entraide et l'éducation à l'agriculture de proximité;
3. La réalisation du projet Sentier vert - ce projet va relier le centre-ville au Parc St-Denis avec les fleurs, arbustes et arbres, bacs de comestibles et plusieurs affiches d'information. (Un projet de trois ans environ dépendant des ressources disponibles et de la collaboration des différents intervenants);
4. La réalisation du projet biodiversité Limousin - Plantation d'arbustes fruitiers – phase 1
5. La tenue d'expos, conférences et formations sur les différents sujets de biodiversité si possible collaboration avec Société d'horticulture de Saint-Lambert;
6. Collaborer avec la ville pour créer les îlots de rue et îlots de fraîcheur (comestibles), encourager les potagers en façade, installer des bacs des plantes comestibles dans les parcs et finalement poser les affiches (signposts) pour expliquer la valeur de la biodiversité dans plusieurs parcs;

Des sujets prioritaires auprès de la Ville de Saint-Lambert, de l'Agglomération de Longueuil, de la CDE et des citoyennes et citoyens:

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert intensifiera ses efforts contacts et sensibilisations pour :

1. Par un suivi régulier des actions portées pour lutter contre les changements climatiques que ce soit par l'agglomération, la ville de Saint-Lambert, les commerçants, les citoyens;
2. Par la revendication de la reconnaissance aux deux golfs comme « aires de conservation » pour les générations futures;
3. Par la demande de verser dans un fond vert les économies d'énergie réalisées.

Deux phases suivront l'adoption de notre plan d'action :

1. Mise en œuvre au début de 2021 par les membres des comités du Réseau écocitoyen de Saint-Lambert, ses membres et ses sympathisants;
2. Adoption de phases de suivi et d'évaluation des réalisations du plan d'action.

Saint-Lambert, 26 février 2021

Le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert